



Statistiques commerciales sur l'accord entre la Confédération suisse et l'Union européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM) - 2022

[L'accord entre la Confédération suisse et l'Union européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité](#) (RS 0.946.526.81; ci-après dénommé «ARM») est un instrument visant à supprimer les obstacles techniques au commerce entre la Suisse et l'UE.¹

L'ARM comporte 20 secteurs de produits. En 2022, ces 20 secteurs couvraient environ deux tiers des échanges de produits industriels entre la Suisse et l'UE-27. Cela correspondait à un volume d'exportation vers l'UE-27 de plus de 90 milliards de francs (environ 68 % des exportations de produits industriels vers l'UE-27) et à un volume d'importation en provenance de l'UE-27 de plus de 85 milliards de francs (environ 57 % des importations de produits industriels en provenance de l'UE-27). Dans le tableau ci-dessous, les volumes de ces échanges sont répartis par secteur.

Lorsqu'on interprète les statistiques commerciales de l'ARM, il faut tenir compte des points suivants :

- Les statistiques commerciales de l'ARM ne montrent que le volume des échanges entre la Suisse et l'UE-27 dans les secteurs de produits couverts par l'ARM.
- Les avantages de l'ARM pour l'industrie suisse et celle de l'UE ne sont ni directement pris en compte ni évalués dans ces statistiques commerciales. Entre autres avantages, l'ARM permet d'éliminer la double certification des produits, de supprimer la nécessité pour les exportateurs suisses de désigner des importateurs/représentants dans l'UE ou d'éviter des interruptions dans les chaînes de production et de distribution.
- Les statistiques commerciales de l'ARM ne représentent qu'une estimation approximative de l'importance des différents secteurs de produits (volumes des échanges), car les définitions des codes tarifaires sur lesquelles ces statistiques reposent ne correspondent pas aux définitions des produits selon l'ARM.
- Les statistiques commerciales sur les bonnes pratiques de laboratoire (BPL, chapitre 14) et les bonnes pratiques de fabrication (BPF, chapitre 15) couvrent tous les produits pharmaceutiques et chimiques. Toutefois, l'ARM ne facilite que partiellement l'accès au marché pour ces produits dans la mesure où l'accord ne couvre que certains aspects de l'évaluation de la conformité de ces produits.
- Le chapitre 10 de l'ARM (Engins et matériels de chantier) n'est pas couvert par ces statistiques commerciales, car il ne porte que sur l'aspect des émissions sonores des engins et matériels de chantier. Le commerce de ces appareils et machines est enregistré sous d'autres chapitres de l'ARM.
- Les échanges de dispositifs médicaux (chapitre 4) ne sont que partiellement couverts par l'ARM étant donné que l'actualisation de ce chapitre à la nouvelle réglementation dans ce domaine n'a pas eu lieu.

¹ www.seco.admin.ch/mra

Statistiques commerciales sur l'ARM entre la Suisse et l'UE-27 pour l'année 2022			
Chapitres de l'ARM	Importation (CHF) de l'UE-27	Exportation (CHF) vers l'UE-27	
1	Machines	12'124'350'454	11'209'308'124
2	Equipements de protection individuelle	150'154'469	69'914'095
3	Jouets	545'661'050	103'359'532
4	Dispositifs médicaux	3'137'522'715	5'938'968'067
5	Appareils à gaz et chaudières	261'480'104	132'463'151
6	Appareils à pression	609'645'609	678'824'238
7	Equipements hertziens et équipements terminaux de télécommunications	1'227'114'169	536'835'850
8	Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphère explosive	934'733'810	979'484'486
9	Matériel électrique et compatibilité électromagnétique	3'768'252'121	3'197'367'738
11	Instruments de mesure et préemballages	1'574'405'412	2'682'168'406
12	Véhicules à moteur	11'423'992'903	1'605'772'482
13	Tracteurs agricoles ou forestiers	443'641'278	57'196'931
14	Bonnes pratiques de laboratoire (BPL)	6'530'689'307	15'751'406'859
15	Inspection (BPF) des médicaments et certification des lots	35'728'971'520	44'977'162'767
16	Produits de construction	6'553'247'433	2'376'317'580
17	Ascenseurs	487'853'527	207'587'981
18	Produits biocides	59'848'237	36'534'197
19	Installations à câbles	13'090'628	323'121
20	Explosifs à usage civil	30'041'908	40'381'090
Commerce total de l'ARM		85'604'696'654	90'581'376'695
<i>A titre de comparaison :</i>			
Total des échanges de biens industriels avec l'UE-27		150'469'029'666	132'735'188'917